



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-72464>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **24-72464**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie de Marsillargues

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY A MARSILLARGUES

Description : La présente consultation est un concours restreint de maîtrise d'oeuvre. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2125-1 2° et R.2162-15 à R.2162-26 du code de la commande publique. Le projet décrit au programme de l'opération prévoit, la restructuration et l'extension de l'école élémentaire Jules Ferry ainsi que le réaménagement des espaces extérieurs sur la commune de Marsillargues. Le programme de travaux intègre la réalisation de 12 salles de classes, dont une classe ULIS, d'une salle polyvalente, d'une BCD et de locaux annexes. L'opération porte sur la restructuration d'environ 1 675 m² de surface de plancher existantes, l'extension d'environ 330 m² de surface de plancher et le réaménagement d'environ 3 800 m² d'espaces extérieurs (végétalisation, désimperméabilisation et mise en oeuvre de mobilier et jeux). Elle comprendra notamment de petites démolitions, le désamiantage des existants, la mise en oeuvre d'une installation photovoltaïque en autoconsommation et d'une chaufferie par géothermie. Les travaux devront être réalisés en site occupé. Le maître d'oeuvre devra prendre en compte dans ses études des contraintes environnementales définies au programme (certification Bâtiment Durable Occitan niveau Argent, désimperméabilisation des espaces extérieurs et aménagements d'espaces verts). Le coût prévisionnel des travaux est estimé à environ 4,1 M euro(s) HT, valeur mars 2024

Identifiant de la procédure : 21900c00-e6b7-496b-b101-16ba176932ae

Identifiant interne : 2024S08

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La prestation est réservée à une profession réglementée
: La prestation est réservée aux architectes

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY A MARSILLARGUES

Description : La présente consultation est un concours restreint de maîtrise d'oeuvre. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2125-1 2° et R.2162-15 à R.2162-26 du code de la commande publique. Le projet décrit au programme de l'opération prévoit, la restructuration et l'extension de l'école élémentaire Jules Ferry ainsi que le réaménagement des espaces extérieurs sur la commune de Marsillargues. Le programme de travaux intègre la réalisation de 12 salles de classes, dont une classe ULIS, d'une salle polyvalente, d'une BCD et de locaux annexes. L'opération porte sur la restructuration d'environ 1 675 m² de surface de plancher existantes, l'extension d'environ 330 m² de surface de plancher et le réaménagement d'environ 3 800 m² d'espaces extérieurs (végétalisation, désimperméabilisation et mise en oeuvre de mobilier et jeux). Elle comprendra notamment de petites démolitions, le désamiantage des existants, la mise en oeuvre d'une installation photovoltaïque en autoconsommation et d'une chaufferie par géothermie. Les travaux devront être réalisés en site occupé. Le maître d'oeuvre devra prendre en compte dans ses études des contraintes environnementales définies au programme (certification Bâtiment Durable Occitan niveau Argent, désimperméabilisation des espaces extérieurs et aménagements d'espaces verts). Le coût prévisionnel des travaux est estimé à environ 4,1 M euro(s) HT, valeur mars 2024

Identifiant interne : S-PF-1482145

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) Pour chaque sous-traitant éventuellement identifié dès le stade de la candidature, une preuve que le candidat en disposera pour l'exécution du marché (la preuve peut être apportée par tout moyen approprié, tel qu'un engagement écrit du sous-traitant) et une déclaration sur l'honneur que le sous-traitant n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du code de la commande publique (sur papier libre à l'identique de la déclaration figurant à la rubrique F1 du formulaire Dc1) ; Les candidats qui souhaiteraient ne pas utiliser les formulaires Dc1 et Dc2 devront fournir toutes les informations et attestations qui y figurent ou dont il y est fait mention

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre Pour chaque membre en cas de groupement et pour chaque sous-traitant le cas échéant, une sélection de 3 contrats maximum de maîtrise d'oeuvre réalisés ou démarrés au cours des 5 dernières années illustrant l'expérience du candidat au regard de l'objet du marché. Pour chacune des références, devront être précisées :- nature des travaux et de l'ouvrage, lieu de réalisation,- année d'achèvement ou état d'avancement,- surface de plancher,- coût des travaux tous corps d'état hors taxes,- spécificités techniques et environnementales de l'opération, - nature de la mission effectuée, rôle exercé dans l'équipe de maîtrise d'oeuvre et composition du groupement, - maître d'ouvrage avec nom et coordonnées téléphoniques de son représentant. Pour présenter ces éléments, les candidats devront obligatoirement utiliser la fiche de présentation synthétique mis à disposition sur le profil d'acheteur. Cette fiche est à remettre impérativement en format informatique modifiable (.xls ou compatible) ; Pour l'ensemble de la candidature, une sélection d'un maximum de 3 images illustrant chacune une construction différente prise dans la sélection de

références et réalisée par le ou les architectes membres du groupement. Une image pourra comporter un maximum de deux prises de vue et devra mentionner le nom de l'opération à l'exclusion de toute autre indication. Chaque image dûment légendée sera projetée au jury et devront être insérées dans le fichier « cadre photos ». Ce fichier est obligatoirement à remettre en format informatique « .doc ». Les candidats veilleront à limiter le poids des images ou photographies ; la qualité recommandée étant de 220 ppp Il est précisé que si le candidat ne procédait pas lui-même à la sélection de ses références ou de ses images, la maîtrise d'ouvrage effectuerait elle-même cette sélection sans que le candidat ne puisse élever aucune contestation. Les références ne respectant pas les exigences ci-dessus (par exemple n'ayant pas donné lieu à un contrat, ou présentant une trop grande ancienneté) ne pourront être prises en compte. Tout document établi dans une langue autre que le français devra être accompagné d'une traduction en français. Il est enfin précisé que tout autre document éventuellement inclus dans le dossier de candidature ne sera pas pris en compte

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 2

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1482145>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner : 01/10/2024

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Prix

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur allouera la prime à chacun des concurrents admis à la phase restreinte du concours qui ont remis des prestations conformes. Sur proposition du Jury, cette prime pourra être réduite ou supprimée pour les concurrents dont les prestations ne seraient pas conformes au règlement de la consultation, ou ne répondraient pas de manière sérieuse aux besoins, exigences et contraintes de l'opération. Dans le cas où le non-respect du règlement conduirait à écarter d'emblée les prestations d'un concurrent sans les présenter au jury, la prime serait supprimée. Une prime par candidat d'un montant de 18 000 euros HT

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1482145>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 29/07/2024 à 12:00

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montpellier

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Marsillargues

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Mairie de Marsillargues

Numéro d'enregistrement : 21340151600017

Adresse postale : Place de l'Hôtel de Ville

Ville : Marsillargues

Code postal : 34590

Pays : France

Point de contact : SPEZIALE Patrice

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0411281320

Télécopieur : 0467835576

Adresse internet : <http://www.marsillargues.fr/>

Profil de l'acheteur : <http://agysoft.marches-publics.info/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Mairie de Marsillargues

Numéro d'enregistrement : 1718473

Adresse postale : Place de l'Hôtel de Ville

Ville : Marsillargues

Code postal : 34590

Pays : France

Adresse électronique : n.benicourt@marsillargues.fr

Téléphone : 0411281371

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Montpellier

Numéro d'enregistrement : 771660

Adresse postale : 6, rue Pitot

Ville : Montpellier

Code postal : 34063

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Téléphone : 0467548100

Télécopieur : 0467547410

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 8c0f3acf-04b4-40f1-9d82-2c6bd43a2b21 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 21/06/2024 à 10:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/06/2024